BUREAU EXÉCUTIF
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33 (0)1 43 46 10 20 | ffsg.org

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU EXÉCUTIF

DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026

Réunion à 20 h 30

PARTICIPANTS

Présences attestées par la transcription disponible :

NOM	FONCTION	STATUT
Philippe CANDELORO	Président	Présent
David MOLINA	Secrétaire général - Vice-président chargé notamment des relations internationales	Présent
Didier HIGEL	—	Invité
Véronique VERRUE	Vice-Présidente aux affaires générales et à l'événementiel - Trésorière Générale	Présent
Patricia SCOFFIER	Présidente du Conseil fédéral	Présent
Géraldine ZIMMERMANN	Directrice Technique Nationale par intérim	Présent
Émilie TÉLÉMAQUE	Présidente de la Commission fédérale des entraîneurs de club (CFEC)	Présent
Delphine HAROLD	Présidente de la CSN Ballet sur Glace	Présent
Mathieu CHAUVEAU	Président de la CSN Curling	Présent
Stéphane MAITROT	Président de la CSN Patinage artistique	Présent
Michaël DUBOIS	Président de la CSN Patinage de vitesse	Présent
Anthony LEROY	Président de la CFOA	Présent
Noël-Antoine PIERRE	Représentant des athletes	Présent
Karine LECLERQ	Présidente de la CSN Sports Extrêmes	Présente

Sont également intervenus au cours de la séance plusieurs présidents et représentants de CSN, commissions et instances fédérales.

Excusés / empêchés identifiés dans la transcription :

- Gwendoline DAUDET - excusée
- Éric LE MERCIER - excusé
- Anne-Sophie DRUET-AVISSE - excusée
- Dominique DENIAUD - référente intégrité, empêchée de se connecter malgré plusieurs tentatives
- Bénédicte LE PANSE - Présidente de la CSN Bobsleigh-Luge-Skeleton - absente lors de la présentation

ORDRE DU JOUR

1. Mot du Président
2. Présentation des membres et des invités
3. La passation : explications
4. Présentation des commissions, comités et référents

5. Les dossiers de l'été et leur avancement
6. Point trésorerie
7. Point événementiel
8. Avis du Bureau exécutif sur les modifications du règlement de la CSN Curling

Début de séance à 20 h 30

1. Mot du Président

Philippe CANDELORO ouvre la séance et remercie les membres du Bureau exécutif, les présidents de commissions, les représentants du Conseil fédéral, la Direction technique nationale ainsi que les invités pour leur présence à ce premier Bureau exécutif de la nouvelle gouvernance.

Le Président rappelle que les premières semaines du mandat ont été consacrées à la prise en main de nombreux dossiers institutionnels, sportifs, administratifs, juridiques et financiers, dans un contexte de transition nécessitant une mobilisation importante de la nouvelle équipe.

Il rappelle sa volonté de développer un fonctionnement collectif entre la Présidence, le Bureau exécutif, le Conseil fédéral, la Direction technique nationale, les salariés, les commissions et les CSN, afin d'assurer la continuité du fonctionnement fédéral et sportif et de préparer les projets de développement de la Fédération.

2. Présentation des membres et des invités

Un tour de table est organisé afin de permettre aux membres de la nouvelle gouvernance, aux présidents de CSN et commissions ainsi qu'aux invités de présenter leurs fonctions et leurs parcours.

Patricia SCOFFIER présente l'organisation du Conseil fédéral et ses différentes commissions.

Géraldine ZIMMERMANN informe le Bureau exécutif du processus en cours pour le recrutement du futur Directeur ou de la future Directrice technique nationale. Quatre candidatures ont été recensées à ce stade par le ministère, avant la phase de sélection et d'audition.

Les présidents de CSN présentent successivement leur parcours, leur discipline et, pour certains, les principaux enjeux auxquels leur commission est confrontée.

3. La passation : explications

Le Bureau exécutif revient sur les conditions de la transition entre l'ancienne et la nouvelle gouvernance. Plusieurs difficultés ont été rencontrées dans la récupération de certains dossiers, documents, conventions, historiques de décisions et boîtes électroniques fédérales.

Plusieurs responsables nouvellement désignés signalent notamment avoir récupéré des boîtes électroniques incomplètes ou vidées d'une partie de leur historique, compliquant la continuité de certains dossiers. Il est rappelé que les adresses électroniques fédérales sont des outils fédéraux qui doivent permettre la continuité des dossiers lors des changements de responsables.

Le principe d'une meilleure formalisation des futures passations est évoqué. Les futurs travaux statutaires ou réglementaires pourront préciser les éléments devant être transmis lors d'un changement de gouvernance ou de responsable : documents, conventions, contrats, dossiers en cours, accès informatiques et archives utiles. Les documents structurants devront progressivement être centralisés sur les serveurs de la Fédération.

Le Bureau est informé des recours engagés à la suite des élections fédérales et des opérations de recomptage intervenues sous le contrôle des instances compétentes.

Une réflexion est également engagée sur le calendrier électoral. L'hypothèse d'une Assemblée générale élective organisée plus tôt, autour de la mi-mai, est évoquée afin de permettre une passation plus efficace avant les échéances réglementaires de fin juin et la période estivale. Cette évolution devra être examinée dans le cadre des futurs travaux statutaires.

La volonté de la nouvelle gouvernance est par ailleurs de rechercher, lorsque cela est possible et conforme aux intérêts de la Fédération, des solutions permettant de réduire progressivement le nombre de contentieux et les coûts associés.

4. Présentation des commissions, comités et référents

Éthique, déontologie et conflits d'intérêts. Le rôle du comité compétent est rappelé. Il intervient notamment sur les questions d'éthique, de déontologie et de conflits d'intérêts.

Intégrité et lutte contre les violences. Dominique DENIAUD est présentée comme référente intégrité. Quatorze dossiers en cours ont été récupérés et doivent faire l'objet d'un suivi. Une articulation est prévue avec le Comité d'éthique et la référente en matière de lutte contre les violences sexuelles.

CSOE. Soazic LAURENT est présentée comme Présidente de la Commission de surveillance des opérations électorales. Le rôle de la commission dans la préparation et le contrôle des Assemblées générales et opérations électorales est rappelé.

CFEC. Émilie TÉLÉMAQUE présente la situation de la Commission fédérale des entraîneurs de club. La nécessité de mieux structurer la commission, de favoriser une représentation des différentes disciplines et de préciser ses axes de travail est relevée. Les pistes évoquées portent notamment sur la formation continue, les problématiques transversales et la participation des entraîneurs aux réflexions fédérales.

Il est constaté qu'aucune enveloppe budgétaire spécifique n'est clairement identifiée à ce stade pour la CFEC. Une recherche de financement pourra être étudiée en fonction des actions proposées et des possibilités budgétaires, sans engagement financier à ce stade.

La gouvernance rappelle enfin l'existence et le rôle des autres commissions et référents fédéraux, notamment dans les domaines de l'honorabilité, de la protection des données, de l'informatique, de l'antidopage et de la prévention de la radicalisation.

5. Les dossiers de l'été et leur avancement

Short-track. Le Président présente les démarches entreprises afin d'assurer la continuité de l'entraînement des athlètes français. Les incertitudes institutionnelles et la situation de la Fédération italienne ont compliqué la reconduction immédiate des dispositifs d'entraînement envisagés à Bormio. Des solutions temporaires, dont des stages, sont organisées avec la Direction technique nationale et les partenaires concernés. La priorité immédiate demeure la continuité de l'accompagnement des athlètes.

Un projet d'installation d'une piste aux dimensions olympiques à Grenoble est également évoqué. Des discussions sont en cours avec les acteurs territoriaux afin d'en préciser la faisabilité, le financement et les conditions d'utilisation.

Bobsleigh, luge et skeleton - La Plagne. Le Président rend compte de son déplacement à La Plagne. Les acteurs locaux souhaitent renforcer le développement des événements liés à ces disciplines dans la perspective des Jeux de 2030. Des discussions sont engagées afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'entraînement des équipes de France et de rechercher des conditions économiques plus favorables pour l'utilisation de la piste.

La situation de la CSN Bobsleigh-Luge-Skeleton est évoquée : elle devra être progressivement renforcée afin d'élargir les compétences participant au développement de ces disciplines.

Parasport. Il est rappelé que la Fédération a engagé une démarche visant à développer davantage les disciplines parasportives relevant des sports de glace et a notamment demandé à pouvoir accueillir le curling fauteuil dans son périmètre de délégation.

Chemins de sélection. Après vérification des textes, il est indiqué que les modalités de sélection du curling et du short-track n'ont pas à faire l'objet d'un vote du Bureau exécutif. Elles pourront être publiées selon le processus applicable. Pour les saisons futures, la volonté est de renforcer la concertation en amont avec les entraîneurs et les acteurs des disciplines.

6. Point trésorerie

Véronique VERRUE présente un premier état des travaux engagés sur la situation financière de la Fédération. Un point plus détaillé sera présenté lors du prochain Bureau exécutif en présentiel.

Budgets des CSN. Un tour de table met en évidence un manque de visibilité de plusieurs présidents de CSN sur les enveloppes effectivement disponibles. Les montants inscrits au budget voté en Assemblée générale sont rappelés : Patinage artistique 23 000 EUR ; Ballet 8 000 EUR ; Curling 16 000 EUR ; Danse 18 000 EUR ; Bobsleigh-Luge-Skeleton 6 000 EUR ; Patinage synchronisé 6 000 EUR ; Vitesse 18 000 EUR ; Sports extrêmes 4 000 EUR.

Il apparaît nécessaire de clarifier et formaliser auprès des responsables concernés les enveloppes effectivement disponibles et les modalités de suivi de leur consommation. La question du traitement des sommes non consommées en fin d'exercice est également soulevée.

CFOA. Une différence est évoquée entre les besoins exprimés, les enveloppes identifiées et les montants effectivement retrouvés dans les éléments comptables disponibles. Des vérifications complémentaires doivent être conduites.

Situation générale. Une réunion a été organisée avec les acteurs financiers et comptables afin d'examiner la situation et de préparer un travail d'audit. La possibilité d'un accompagnement ou d'une prise en charge partielle, notamment en lien avec l'Agence nationale du sport, doit être étudiée.

L'analyse du budget prévisionnel fait apparaître deux lignes de recettes de 120 000 EUR et 100 000 EUR pour lesquelles les perspectives de versement ne sont pas suffisamment identifiées à ce stade. La Direction technique nationale souligne également que certaines sommes issues de financements de l'ANS ne pourront pas nécessairement être utilisées selon la ventilation initialement envisagée.

Une autre incertitude concerne le remboursement attendu au titre d'une assurance de protection juridique relative à d'importants frais d'avocats engagés antérieurement. Le montant définitif susceptible d'être remboursé n'est pas encore connu.

Le Bureau prend acte de la nécessité de poursuivre l'analyse des comptes, de sécuriser les recettes inscrites au budget et, si nécessaire, d'ajuster les dépenses de fin d'exercice. Le principe de confidentialité des échanges du Bureau est rappelé. Un point financier détaillé sera présenté lors du Bureau exécutif du 9 octobre.

7. Point événementiel

Masters. Le bilan organisationnel est jugé positif, avec une forte mobilisation du club et des bénévoles et un taux de remplissage très élevé. Sur le plan financier, l'événement présente toutefois un déficit estimé entre 8 000 et 9 000 EUR, notamment en raison du coût de mise à disposition de la patinoire et d'un niveau de subvention insuffisant. Pour les prochaines éditions, la Fédération souhaite rechercher un modèle dans lequel les subventions couvrent les coûts d'organisation afin que la billetterie contribue positivement aux ressources fédérales.

Grand Prix. La billetterie affiche un taux de remplissage très élevé. La Fédération finalise les conventions et les subventions associées à l'événement. France Télévisions doit assurer une diffusion numérique élargie de la compétition, ainsi qu'une diffusion du gala.

Championnats de France et Gala des Étoiles. Les différentes hypothèses d'organisation sont présentées. La candidature de Vaujany apparaît favorable sur les plans économique, logistique et organisationnel. Les projections réalisées pour Briançon font apparaître un risque financier important. Aucune attribution définitive n'est néanmoins actée lors de la séance. Les discussions doivent être finalisées avant toute communication officielle.

Développement d'événements. Des échanges sont engagés avec plusieurs territoires, notamment Morzine. La Fédération souhaite également se positionner sur différents événements internationaux disponibles au calendrier de l'ISU lorsque les conditions sportives et financières le permettront. Le Président indique avoir rencontré le Président de World Curling afin d'échanger sur le développement d'événements de curling en France.

Alpes françaises 2030. La préparation des Jeux nécessite d'anticiper l'organisation d'événements tests. Des contraintes de calendrier et d'infrastructures sont identifiées, notamment concernant le futur pôle glace de Lyon et la nécessité de tester les conditions d'exploitation pour le patinage artistique et le short-track.

Sont également rappelés la French Cup de patinage synchronisé à Rouen, les compétitions de patinage adulte, la Nations Cup de ballet prévue à Amiens en 2028 et différents projets de compétitions internationales.

8. Avis du Bureau exécutif sur les modifications du règlement de la CSN Curling

À la demande du Conseil fédéral et afin de permettre à la CSN Curling de poursuivre rapidement son calendrier institutionnel et sportif, le point relatif au règlement de la CSN Curling est examiné.

Il est rappelé que le Bureau exécutif doit rendre un avis sur les modifications proposées, la validation définitive relevant du Conseil fédéral.

Le Président soumet les modifications au vote à main levée.

Contre : 0 - Abstention : 0

RÉSOLUTION N°1

Le Bureau exécutif émet à l'unanimité un avis favorable aux modifications du règlement de la CSN Curling. Le texte est transmis au Conseil fédéral pour validation définitive.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisation des prochains Bureaux exécutifs. Un calendrier annuel a été préparé. Le principe retenu est celui d'une réunion mensuelle, avec environ un Bureau exécutif en présentiel par trimestre et les autres réunions en visioconférence. Le prochain Bureau exécutif en présentiel est prévu le 9 octobre 2026 au siège de la Fédération.

Assemblée générale. Une réflexion est engagée sur l'organisation de la prochaine Assemblée générale et sur la maîtrise de son coût. Hors année élective, une organisation au cours de la première partie du mois de juin est évoquée, sous réserve des contraintes réglementaires et de la disponibilité d'un territoire d'accueil.

Intégration des nouveaux responsables. À la suite d'une intervention du Président de la CSN Curling, la nécessité de faciliter l'identification des interlocuteurs, outils, budgets et procédures fédérales pour les nouveaux responsables est reconnue.

Fonctionnement des échanges internes. Le groupe de messagerie du Bureau exécutif doit rester prioritairement un outil de travail. Les membres sont invités à transmettre en amont les sujets qu'ils souhaitent voir inscrits aux prochains ordres du jour.

La séance est levée aux environs de 23 h 00.

Philippe CANDELORO
Président de la FFSG

Secrétaire de séance